



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-127066>

Département(s) de publication : **91, 77**

Annonce n° **24-127066**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Gestion des aires d'accueil des gens du voyage de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Description : Gestion des aires d'accueil des gens du voyage de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Identifiant de la procédure : a9984420-76e9-439a-9731-41c43f79e822

Avis précédent : 39d86b04-5e53-43e3-be7d-2e3f40b57e22-02

Identifiant interne : 2024M010

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79993100 Services de gestion d'installations

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Instance chargée des procédures de recours Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78011 Versailles Tél. : 01 39 20 54 00, Télécopieur : 01 39 20 54 87 Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr Adresse Internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/Demarches-procedures> La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr Service auprès duquel des renseignements

peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78011 Versailles Tél. : 01 39 20 54 00, Télécopieur : 01 39 20 54 87 Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr Adresse Internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/Demarches-procedures>.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Gestion aires gens du voyage

Description : Gestion des aires d'accueil des gens du voyage de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Identifiant interne : 2024M010

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 98000000 Autres services communautaires, sociaux et personnels

Options :

Description des options : L'accord-cadre est décomposé en tranches. Tranche ferme: Aire d'accueil Bois Briard à Courcouronnes, Aire d'accueil des deux lacs à Grigny, Aire d'accueil de l'Eglantier à Lisses, Aire d'accueil de Saint Pierre du Perray, Aire d'accueil de Combs-la-Ville, Aire d'accueil de Savigny-le-Temple, Aire de grand passage de Beaurepaire à Lisses, Aire de grand passage de Moissy Cramayel. Tranches optionnelles: Tranche optionnelle 1: Aire de Lieusaint reconstruite. Tranche optionnelle 2: Terrain familial de Bondoufle. Tranche optionnelle 3: Terrain familial de Ris Orangis. Tranche optionnelle 4: Terrain familial de Savigny-le-Temple. Tranche optionnelle 5: Aire de l'aire de moyens passages type aire d'accueil. Les tranches optionnelles peuvent être affermées à tout moment pendant la durée de l'accord-cadre.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est valable à compter du 1er janvier 2025 ou de sa date de notification si elle intervient ultérieurement, jusqu'au 31 décembre 2025. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une période d'un an Les montants contractuels, pour les prestations ne relevant pas de la partie traitée à prix global et forfaitaire, sont les suivants : Montant minimal : 23 600 euros HT par an, et Montant maximal : 610 000 euros HT par an.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de l'équipe encadrante dédiée à la mission (10 points), Méthodologie d'organisation des missions (25 points), Méthodologie relative à la comptabilité et à la gestion administrative des aires et terrains familiaux (10 points), Moyens et méthodologie pour assurer l'hygiène et la sécurité (20 points), Politique de développement durable (5 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Prix

Description : Part forfaitaire (25 points), Part unitaire (5 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé contractuel Recours contre la procédure de passation, en cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence. Au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Articles L551-14, L551-15, L551-16 et R551-7 du code de justice administrative Recours de pleine juridiction Contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis. Décision du Conseil d'État n° 358994 du 04 avril 2014 Département du Tarn-et-Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui exécute le paiement : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 8,657,185.76 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,657,185.76 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DM Services

Offre :

Identifiant de l'offre : DM Services

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 6,217,185.76 Euro

L'offre a été classée : oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024M010

Titre : Gestion des aires d'accueil des Gens du Voyage sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 23/09/2024

Date de conclusion du marché : 23/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 17780005900012

Adresse postale : 56 avenue de Saint-Cloud

Ville : Versailles Cedex

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : +33 139205400

Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

Numéro d'enregistrement : 20005922800011

Adresse postale : 500 place des Champs-Élysées BP 62

Ville : Évry-Courcouronnes Cedex

Code postal : 91054

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@grandparissud.fr

Téléphone : +33 169915858

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

Organisation qui exécute le paiement

8.1 ORG-0003

Nom officiel : DM Services

Numéro d'enregistrement : 33092809400037

Ville : Chelles

Code postal : 77500

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : dms@prospectives-etp.fr

Téléphone : 01 60 08 58 60

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 28422a67-6738-408c-8b8b-dcbd2257ed87 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/11/2024 à 17:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/11/2024